

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 29/06/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madel BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Sylvie COUPE, Mme Laë SALIOT, Mr Michel LÉBOUC.
Date d'affichage : 29/06/2024	
Nbre de conseillers :	
En exercice : 14	
Présents : 10	
Votants : 14	

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LÉBOUC

N°83 - 2024

Modification budgétaire n°2 : budget Assainissement

Monsieur le Maire informe aux membres du conseil municipal que les crédits inscrits au budget primitif, sont insuffisants. Il propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

Dépenses d'investissement	Article 2315 : Immobilisations corporelles en-cours Opération 27 : Diagnostic réseaux EU	- 405.00 €
Dépenses d'investissement	Article 2315 : Immobilisations corporelles en-cours Opération 25 : Poste de refoulement Résidence La Vallée	+ 405.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition de la décision modificative n°2 sur le budget Assainissement
- **DE MODIFIER** l'affectation des crédits budgétaires comme présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

